



Communiqué 23 octobre 2026

LE 5 NOVEMBRE, AMPLIFIONS LA MOBILISATION !

SALAIRES, EMPLOI, CONDITIONS DE TRAVAIL, SERVICES PUBLICS : NOS REVENDICATIONS DOIVENT ÊTRE ENTENDUES !

La CGT-FAPT appelle l'ensemble des salarié·es du secteur des activités postales et des télécommunications à se mobiliser massivement par la grève et les manifestations le 5 novembre, dans le cadre de la journée d'action interprofessionnelle unitaire.

Depuis plusieurs semaines, la colère sociale s'exprime avec force. Les mobilisations des 6, 8 et 13 octobre, le 14 octobre sur l'AGIRC ARCCO, puis celle du 17 octobre, ont démontré que les exigences de justice sociale, de pouvoir d'achat et de services publics restent au cœur des préoccupations.

Le 17 octobre a marqué une nouvelle étape dans l'élargissement de la mobilisation. Près de 800 000 personnes ont participé aux rassemblements et manifestations partout en France. Jeunes, salarié·es, privé·es d'emploi et retraité·es ont exprimé un rejet profond des choix politiques et économiques qui dégradent les conditions de vie, fragilisent les services publics et accroissent les inégalités au profit des plus riches.

Cette mobilisation confirme que la colère ne se limite pas à une profession ou à une génération.

La journée du 17 octobre a été marquée par des violences, des dégradations et une répression policière qui a touché de nombreux manifestant·es pacifiques. La CGT demande que toute la lumière soit faite sur ces faits. Les libertés syndicales, le droit de manifester et le droit de se mobiliser doivent être respectés. La réponse aux revendications sociales ne peut être la répression.

Les dégradations et les violences ne doivent pas davantage servir à détourner l'attention des revendications exprimées dans les cortèges.

Si le gouvernement veut faire baisser la colère, il faut qu'il réponde aux revendications qui s'expriment sur les salaires, les pensions, l'emploi, les conditions de travail, les services publics et une autre répartition des richesses.

Ce sont bien les choix budgétaires et le coût du capital qui sont en cause !

Dans les entreprises, amplifions les mobilisations et les arrêts de travail !

Dans le secteur des activités postales et de télécommunications, les salarié·es connaissent quotidiennement les conséquences de ces choix : salaires insuffisants, emplois supprimés, intensification du travail, dégradation des conditions de travail et remise en cause des missions de service public.

À La Poste, les restructurations et les suppressions d'emplois fragilisent les collectifs de travail et éloignent toujours davantage les services publics des populations. Dans les entreprises des télécommunications, les transformations permanentes, le projet de consortium et le dépeçage de SFR menace des milliers d'emplois, les réorganisations et les exigences de rentabilité dans l'ensemble du secteur pèsent sur les salarié·es. Dans les centres d'appels, les bas salaires et la dégradation des conditions de travail demeurent des réalités quotidiennes.

Les mobilisations engagées dans plusieurs entreprises du secteur comme à Armatix, Intelcia, La Poste, Orange, ATS (filiale de SFR), H2M... démontrent que des salarié·es se mobilisent pour leurs revendications et refusent de subir.

Il nous faut amplifier cette dynamique, multiplier les initiatives et faire converger les luttes.

Cela passe par des assemblées générales dans les services, les établissements pour construire les cahiers revendicatifs et décider collectivement des modalités d'actions.

Sans attendre, nous appelons à mettre en débat sur tous les lieux de travail, les propositions pour :

- **Augmenter les salaires**, le SMIC, les pensions, les minima sociaux et le point d'indice dans la fonction publique.
- **Obtenir des négociations salariales immédiates** dans les entreprises et les branches, gagner l'égalité salariale entre les femmes et les hommes et améliorer les déroulements de carrière.
- **Défendre l'emploi et les conditions de travail**, arrêter les réorganisations et mettre fin aux suppressions d'emplois qui dégradent la santé des salarié·es, exiger de l'emploi stable et qualifié et l'ouverture de négociation sur les organisations de travail, gagner la réduction du temps de travail.
- **Renforcer les services publics**, garantir l'accès de toutes et tous à la communication, avec un véritable service public postal et des télécommunications sur l'ensemble du territoire.
- **Réorienter les richesses vers les besoins sociaux**, plutôt que vers les dividendes, les exonérations de cotisations patronales, les cadeaux fiscaux et les profits des grandes entreprises.

La CGT FAPT appelle les salariés à interpellier les directions locales à partir de leurs revendications.

Les mobilisations de ces dernières semaines ouvrent des perspectives. À nous de les faire grandir pour imposer d'autres choix et gagner des avancées concrètes dans chaque service et entreprises. C'est possible !

Le 5 novembre, toutes et tous mobilisé·es pour nos salaires, nos emplois, nos conditions de travail et nos services publics !



**Fédération nationale des salariés du secteur
des activités postales et de télécommunications CGT**
263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex
Tél. : 01 48 18 54 00 - C.C.P. Paris 20376 D
Site : www.cgt-fapt.fr Mail : fede@cgt-fapt.fr

